

Ambitions / impacts recherchés	Orientations (enjeux)	ACTIONS - Objectifs opérationnels – Intentions	
<b>Renforcer la cohésion sociale et l'animation de la vie locale</b>  Renforcement du lien social  Participation accrue des familles, enfants, jeunes  Territoire vivant, accueillant, mobilisant	<b>Développer des animations et espaces accessibles</b>	<b>Action 1 : Mettre en place des temps réguliers de rencontres de proximité pour créer du lien social</b> <b>Finalité : lutter contre l'isolement et favoriser la participation des habitants.</b> Cette action consiste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser, sur l'ensemble du territoire, des temps réguliers et identifiables :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ cafés parents / cafés à thèmes,</li> <li>○ ateliers thématiques (parentalité, santé, bien-être, handicap, prévention),</li> <li>○ groupes d'échanges (parents, jeunes, aidants/aidés) ;</li> </ul> </li> <li>• développer des formats de proximité et itinérants (cafés itinérants, animations dans les communes, actions ciblées « bien vieillir ») pour toucher les publics éloignés des services.</li> </ul>	<b>2</b>
	<b>Développer des animations et espaces accessibles</b>	<b>Action 2 : Structurer une programmation d'événements territoriaux accessibles et inclusifs</b> <b>Finalité : rendre visibles les services, favoriser la rencontre et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.</b> Cette action vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser des événements intercommunaux fédérateurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ événements familles,</li> <li>○ temps intergénérationnels,</li> <li>○ journées ou semaines thématiques (santé, handicap, prévention, bien-être) ;</li> </ul> </li> <li>• intégrer lors de ces événements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des stands d'information sur les services et dispositifs,</li> <li>○ des temps conviviaux favorisant les échanges informels entre habitants et acteurs.</li> </ul> </li> </ul>	<b>2</b>
	<b>Favoriser le pouvoir d'agir des habitants</b>	<b>Action 3 : Structurer des espaces de participation et de co-construction avec les habitants</b> <b>Finalité : permettre aux habitants (parents, jeunes, bénévoles) d'exprimer leurs idées et de contribuer aux projets du territoire.</b> Cette action consiste à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• créer et animer des espaces d'échanges thématiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ groupes de parents,</li> <li>○ temps d'expression des jeunes,</li> <li>○ cafés citoyens ou ateliers d'idées ;</li> </ul> </li> <li>• organiser des temps de co-construction en amont des projets (nouvelles actions, événements, dispositifs), afin d'associer les habitants aux choix et aux orientations ;</li> <li>• identifier et mobiliser des habitants ressources (parents relais, jeunes ambassadeurs, bénévoles) pour nourrir ces démarches participatives.</li> </ul>	<b>2</b>
	<b>Favoriser le pouvoir d'agir des habitants</b>	<b>Action 4 : Valoriser l'engagement, les initiatives et les compétences des habitants</b> <b>Finalité : reconnaître l'implication des habitants et encourager leur engagement durable.</b> Cette action vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soutenir et mettre en valeur les initiatives portées par les habitants, notamment les jeunes (projets culturels, solidaires, citoyens) ;</li> <li>• développer des actions de valorisation et de reconnaissance :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ expositions, temps officiels, événements dédiés,</li> <li>○ projets identitaires (créations artistiques, supports de valorisation, capsules vidéo) ;</li> </ul> </li> <li>• renforcer le rôle des lieux ressources (EVS, espaces associatifs, lieux jeunesse) pour accompagner les bénévoles et faire émerger de nouvelles vocations.</li> </ul>	<b>2</b>



<p><b>Faciliter l'accès aux droits, aux services et à l'information</b></p> <p>Réduction des non-recours</p> <p>Services lisibles, accessibles, harmonisés</p> <p>Qualité d'accueil et d'accompagnement renforcée</p> <p>Meilleure qualité de vie au quotidien</p> <p>Inclusion et insertion des publics vulnérables</p>	<p>Simplifier les démarches et harmoniser l'accès aux services.</p>	<p><b>Action 5 : Créer une information territoriale unique, lisible et harmonisée</b>  <b>Finalité : permettre à chaque habitant d'identifier facilement les services existants et les bons interlocuteurs.</b>                  Cette action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaborer des guides territoriaux clairs et simplifiés, déclinés par grands publics :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ petite enfance / parentalité,</li> <li>○ enfance – jeunesse,</li> <li>○ handicap, aidants, seniors ;</li> </ul> </li> <li>• harmoniser les messages et le vocabulaire utilisés par l'ensemble des acteurs (communes, services, partenaires) ;</li> <li>• diffuser ces supports sur des canaux identifiés et accessibles :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ versions papier et numériques,</li> <li>○ QR codes,</li> <li>○ relais via mairies, écoles, France Services, associations, bulletins communaux et réseaux sociaux.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>1</b></p>
	<p>Rendre l'information claire, systématique et accessible à tous.</p>	<p><b>Action 6 : Organiser un accompagnement de proximité tout au long des parcours</b>  <b>Finalité : ne pas seulement informer, mais aider concrètement les habitants à s'orienter et à accéder aux services.</b>                  Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcer l'information des familles dès les moments clés :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ grossesse,</li> <li>○ entrée dans les modes d'accueil,</li> <li>○ passage enfance / jeunesse ;</li> </ul> </li> <li>• déployer des points d'information de proximité :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Relais Info Jeunesse itinérant,</li> <li>○ information portée dans les lieux fréquentés par les publics (écoles, équipements sportifs, lieux associatifs) ;</li> </ul> </li> <li>• identifier des personnes-relais ou référents thématiques (petite enfance, parentalité, jeunesse, handicap) capables d'orienter vers les bons services ;</li> <li>• compléter par des outils réguliers de diffusion :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ newsletters thématiques,</li> <li>○ Accueil nouveaux arrivants.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>2</b></p>
	<p>Adapter les services aux réalités des familles</p>	<p><b>Action 7 : Déployer des services de proximité visibles et itinérants</b>  <b>Finalité : aller vers les publics pour réduire les freins d'accès aux services.</b>                  Cette action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcer l'itinérance des services (Pôle Parentalité, France Services, partenaires sociaux) par :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des permanences délocalisées,</li> <li>○ des actions itinérantes,</li> <li>○ une présence régulière dans les communes</li> </ul> </li> <li>• aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie et de fréquentation :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ équipements sportifs,</li> <li>○ lieux associatifs,</li> <li>○ espaces informels fréquentés par les jeunes ;</li> </ul> </li> <li>• améliorer la visibilité des services grâce à une communication multicanale coordonnée (supports locaux, réseaux sociaux, relais communaux) et dans un format adapté aux différents publics (format vidéo court, FALC, braille...) .</li> </ul>	<p><b>2</b></p>
		<p><b>Action 8 : Faciliter le parcours de chacun dans l'accès aux services</b>  <b>Finalité : permettre aux familles et aux jeunes de s'orienter plus facilement, sans rupture, dans les services du territoire.</b>                  Cette action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser des parcours d'accueil et d'orientation plus lisibles, en clarifiant :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les rôles des services et des partenaires,</li> <li>○ les points d'entrée selon les besoins des familles ;</li> </ul> </li> <li>• adapter les modalités d'accueil aux réalités des habitants :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ horaires,</li> <li>○ formats (présentiel, itinérant, temps collectifs),</li> <li>○ lieux accessibles ;</li> </ul> </li> <li>• renforcer l'accessibilité des services Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité en les rendant :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>○ mieux identifiés,</li> <li>○ mieux coordonnés entre eux et avec les autres services,</li> </ul> </li> </ul> <p>plus proches des familles.</p>	<p><b>1</b></p>

	Soutenir, étayer, consolider, construire des parcours de vie	<p><b>Action 9 : Développer une prévention globale et des temps ressources face aux fragilités du quotidien</b>  <b>Objectif :</b> Prévenir les situations de vulnérabilité (sociales, familiales, éducatives, économiques, administratives...) et renforcer la capacité des personnes à faire face aux difficultés du quotidien.          Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser des <b>temps ressources territoriaux réguliers</b> (journées, semaines thématiques, rencontres locales) autour de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ parentalité et relations familiales,</li> <li>○ accès aux droits et démarches,</li> <li>○ santé, handicap,</li> </ul>             en lien avec les réalités vécues par les habitants ;           </li> <li>• développer des <b>supports d'information et de prévention accessibles à tous</b>, permettant de mieux comprendre les situations de fragilité et les ressources existantes (formats simples, supports papier et numériques, diffusion de proximité) ;</li> <li>• proposer des <b>temps de répit, d'échanges et de sensibilisation</b>, favorisant le soutien entre pairs (parents, aidants, familles, jeunes), en lien avec les acteurs sociaux, éducatifs et de santé.</li> </ul>	3
		<p><b>Action 10 : Sécuriser les parcours des publics fragilisés par un accompagnement lisible et coordonné</b>  <b>Objectif :</b> éviter les ruptures de parcours et faciliter l'accès aux droits, aux services et aux accompagnements adaptés.          Cette action consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcer l'<b>accueil, l'écoute et l'orientation des personnes en situation de fragilité</b>, en s'appuyant sur :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des agents et partenaires formés à l'orientation,</li> <li>○ des personnes-relais ou référents thématiques (parentalité, précarité, handicap, jeunesse...);</li> </ul> </li> <li>• mettre en place des <b>parcours d'orientation simplifiés</b>, permettant aux habitants de comprendre facilement :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à qui s'adresser,</li> <li>○ pour quel besoin,</li> <li>○ et à quel moment ;</li> </ul> </li> <li>• développer des <b>actions d'accompagnement ciblées</b> pour les publics éloignés des services :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ accompagnement aux démarches et au numérique,</li> <li>○ actions d'insertion sociale et professionnelle de proximité,</li> <li>○ partenariats renforcés avec la Mission Locale, France Travail, France Services,... et les associations locales.</li> </ul> </li> </ul>	3
<p><b>Structurer la dynamique partenariale et renforcer la coopération territoriale</b></p> <p>Coopération renforcée entre acteurs</p> <p>Professionnels mieux formés, mieux accompagnés</p>	Favoriser l'interconnaissance et la coopération active.	<p><b>Action 11 : Développer et animer un réseau partenarial territorial pour mieux coordonner les accompagnements</b>  <b>Objectif :</b> Renforcer durablement la coopération entre les acteurs du territoire afin de proposer des parcours d'accompagnement plus cohérents, plus lisibles et mieux adaptés aux besoins des habitants.          Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer un réseau partenarial territorial associant les acteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits, de la santé, de l'insertion et de la vie sociale.</li> <li>• Favoriser l'interconnaissance des acteurs, le partage des informations utiles et la compréhension des rôles de chacun.</li> <li>• Améliorer la coordination autour des situations individuelles ou collectives nécessitant une mobilisation conjointe des partenaires, dans le respect des cadres de missions de chacun.</li> <li>• Développer une culture commune de travail en réseau et d'orientation des publics.</li> </ul> <p>Modalités de mise en œuvre possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de rencontres partenariales régulières (réunions thématiques, cafés des partenaires, temps d'échanges de pratiques).</li> <li>• Mise en place d'outils simples et partagés facilitant la circulation de l'information (répertoire des acteurs, supports d'orientation, espaces collaboratifs).</li> <li>• Appui à l'animation du réseau par un référent ou une coordination identifiée à l'échelle intercommunale.</li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs mieux connectés, mieux outillés et moins isolés.</li> <li>• Parcours des habitants plus fluides et plus sécurisés.</li> <li>• Réponses plus cohérentes, coordonnées et adaptées aux réalités du territoire.</li> </ul>	1

	<p>Renforcer la professionnalisation, la formation et les pratiques communes</p>	<p><b>Action 12 : Coordonner des actions territoriales de formation et de sensibilisation</b>  <b>Objectif : Renforcer les compétences des professionnels et harmoniser les pratiques d'accueil et d'accompagnement sur le territoire.</b>  Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des temps de formation et de sensibilisation interservices et inter-partenariaux, communs aux acteurs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits et de la vie sociale et favoriser une culture commune.</li> <li>• Prioriser des thématiques transversales : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ posture d'accueil et relation aux familles,</li> <li>○ inclusion et handicap,</li> <li>○ développement de l'enfant et du jeune,</li> <li>○ accès aux droits et orientation des publics.</li> </ul> </li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels mieux formés.</li> <li>• Pratiques plus cohérentes et partagées sur le territoire.</li> <li>• Amélioration de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.</li> </ul>	3
	<p>Renforcer la connaissance des besoins du territoire et y répondre par le maintien, le développement et l'amélioration de la qualité de l'offre de services.</p> <p>Vision claire des besoins et fragilités</p> <p>Décisions éclairées, ajustement continu de l'offre de services</p> <p>Culture commune de l'évaluation et du pilotage</p>	<p><b>Action 13 : Développer des espaces réguliers d'échanges et d'analyse de pratiques</b>  <b>Objectif : Soutenir les professionnels dans leur quotidien et favoriser une dynamique d'échanges et d'analyse des pratiques.</b>  Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des temps réguliers d'échanges de pratiques et d'analyse de situations, ouverts aux professionnels de différents secteurs.</li> <li>• Favoriser le partage d'expériences, la réflexion collective et la prise de recul face aux situations complexes (fragilités familiales, inclusion, posture professionnelle).</li> <li>• Renforcer la compréhension mutuelle des rôles et des contraintes de chacun.</li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels moins isolés et mieux accompagnés.</li> <li>• Évolution des représentations et des pratiques.</li> <li>• Développement d'une culture professionnelle commune au service des habitants.</li> </ul>	3
		<p><b>Action 14 : Mettre en place et animer un dispositif territorial partagé d'observation des besoins</b>  <b>Objectif : Disposer d'une connaissance partagée des besoins des habitants pour déterminer des leviers d'action collective, orienter les décisions et ajuster l'offre de services.</b>  Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer un dispositif commun de recueil des besoins, couvrant l'ensemble des thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, santé/handicap).</li> <li>• Mobiliser des outils simples et réguliers : questionnaires courts, enquêtes flash, recueil lors d'événements et actions de terrain, remontées des professionnels de première ligne (France Services, RPE, partenaires...).</li> <li>• Centraliser les données et retours d'expérience dans des outils partagés (tableaux de suivi, espace collaboratif) accessibles aux acteurs concernés.</li> <li>• Organiser des temps réguliers de partage et d'analyse des besoins (annuels ou semestriels), via des observatoires thématiques ou des groupes de travail transversaux, impliquant élus, services, partenaires et habitants selon les thématiques.</li> <li>• Favoriser une culture commune d'évaluation, de suivi et d'adaptation des actions.</li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision claire et partagée des besoins et fragilités du territoire.</li> <li>• Meilleure appropriation collective des constats et renforcement de la cohérence entre diagnostic, orientations et actions.</li> <li>• Pilotage plus fluide et ajustement continu des actions, sortant d'une logique de diagnostic ponctuel au profit d'une observation continue.</li> </ul>	1
	<p>Proposer une offre de services adaptée aux besoins</p>	<p><b>Action 15 : Maintenir et développer une offre de services et d'équipements adaptée aux besoins du territoire</b>  <b>Objectifs : Garantir une offre de services et d'équipements cohérente et accessible à l'ensemble des habitants du territoire.</b>  Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'offre de services et d'équipements existante</li> <li>• Définir des orientations partagées en matière de maintien et de développement de l'offre</li> <li>• Accompagner les projets d'équipements</li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre l'offre de services et d'équipements et les besoins réels du territoire</li> <li>• Adaptation des équipements à l'évolution des besoins du territoire.</li> </ul>	2

	Mettre en œuvre une stratégie de gouvernance locale.	<p><b>Action 16 : Structurer et animer une gouvernance territoriale partagée et évolutive</b>  <b>Objectif : Piloter les politiques locales de manière concertée, éclairée et adaptable, en associant élus, professionnels et habitants</b></p> <p>Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer et animer des instances de gouvernance et d'observation territoriale, articulées avec les cadres existants (CTG, SPPE), associant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ élus,</li> <li>○ services et partenaires,</li> <li>○ habitants selon les thématiques (parentalité, jeunesse, accès aux droits...).</li> </ul> </li> <li>• Développer une culture commune du pilotage et de l'évaluation, en s'appuyant sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le partage régulier des constats et analyses territoriales,</li> <li>○ des temps dédiés d'ajustement des orientations et actions.</li> </ul> </li> <li>• Accompagner la montée en compétences des élus et des professionnels, via : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des formations à la méthodologie de projet,</li> <li>○ l'analyse des besoins,</li> <li>○ l'évaluation des actions et politiques publiques.</li> </ul> </li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance plus lisible et partagée.</li> <li>• Décisions fondées sur les besoins réels du territoire.</li> <li>• Capacité renforcée d'adaptation et d'amélioration continue des actions.</li> </ul>	<b>1</b>
	Appuyer la gouvernance et coordonner le plan d'action CTG	<p><b>Action 17 : Structurer la fonction de Chargé(e) de Coopération Territoriale dans la coordination stratégique de la CTG</b>  <b>Objectif : Faire du/de la Chargé(e) de coopération territoriale le pivot de la gouvernance CTG, garant de son pilotage et de son évolution, et en renforcer la lisibilité et la reconnaissance.</b></p> <p>Contenu de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impulser et piloter stratégiquement la CTG</li> <li>• Animer et coordonner la gouvernance territoriale</li> <li>• Apporter un appui stratégique et méthodologique</li> <li>• Assurer la mise en cohérence des dispositifs</li> <li>• Structurer l'observation, le suivi et l'évaluation</li> </ul> <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une meilleure connaissance et appropriation de la CTG et de ses objectifs par les acteurs ;</li> <li>• Une gouvernance territoriale clarifiée, animée et efficiente ;</li> <li>• Une coordination renforcée des actions et des dispositifs ;</li> <li>• Des projets territoriaux plus cohérents, partagés et partenariaux ;</li> <li>• Une amélioration de l'efficacité et de l'impact des politiques publiques locales</li> </ul>	<b>1</b>